

Madame la présidente de la Confédération
Karin Keller-Sutter
Département Fédéral des Finances (DFF)
Bundesgasse 3
CH -3003 Berne

Transmis par e-mail à:
ep27@efv.admin.ch

Zurich, le 30.04.2025

Prise de position d'UNICEF Suisse et Liechtenstein relative à l'«avant-projet de loi fédérale sur le programme d'allègement budgétaire 2027»

Madame la Présidente de la Confédération Keller-Sutter,

UNICEF Suisse et Liechtenstein vous remercie sincèrement de lui avoir permis de prendre la parole dans le cadre de la consultation relative à l'«avant-projet de loi fédérale sur le programme d'allègement budgétaire 2027».

Toutefois, nous tenons à relever que seules 36 mesures sur les 59 proposées sont soumises à consultation. Or certaines des mesures exclues concernent pourtant des droits fondamentaux des enfants et des jeunes. Les réductions envisagées dans les domaines couverts par la Loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ), le programme Jeunesse+Sport, la mobilité internationale ainsi que la coopération internationale (CI) risquent de compromettre gravement les perspectives d'avenir et les droits des jeunes, tant en Suisse qu'à l'échelle internationale.

Ne pouvant exprimer notre position sur ces mesures par le biais du formulaire officiel de consultation, nous souhaitons vous faire part de notre prise de position au travers de la présente lettre. Nous vous serions en outre reconnaissants d'inclure les remarques suivantes dans le rapport de synthèse de la consultation.

UNICEF Suisse et Liechtenstein s'engage en faveur de l'égalité des chances, de la participation et de l'autodétermination des enfants et des jeunes dans tous les domaines de la vie. En tant que membre du réseau mondial de l'UNICEF, nous œuvrons également pour le respect, la protection et la promotion des droits de l'enfant à l'échelle internationale, en particulier en faveur des enfants les plus vulnérables. À cet égard, la LEEJ, le programme Jeunesse+Sport, les opportunités de mobilité internationale ainsi que la coopération internationale de la Suisse constituent des leviers essentiels pour atteindre ces objectifs de manière durable.

Loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ)

Une réduction de 10 pour cent des moyens financiers alloués à la LEEJ constitue une atteinte directe aux engagements fondamentaux inscrits dans la Constitution fédérale. Alors même que les jeunes sont aujourd'hui particulièrement exposés aux troubles psychiques, aux risques accrus de dépendance et de violence, et que la solitude les frappe de plus en plus durement, **il serait gravement préjudiciable de réaliser des économies au détriment de cette population vulnérable.** Le travail et l'engagement des organisations actives dans le domaine de la jeunesse offrent aux enfants et aux jeunes un cadre structurant, des repères clairs et un environnement sécurisant. Réduire leur soutien financier aurait pour effet non seulement d'alourdir à terme les charges du système de santé mais également d'anéantir les efforts considérables menés ces dernières années en matière de prévention, d'inclusion et de développement personnel des jeunes.

Après que la LEEJ a été évaluée en 2018, le [rapport d'évaluation](#) a confirmé la pertinence de la loi, la réalisation effective des objectifs fixés ainsi que l'utilisation régulière des moyens mis à disposition. Par ailleurs, le rapport souligne l'émergence croissante de nouveaux groupes d'intérêt, l'implication de publics et d'organisations toujours plus nombreux ainsi que l'élévation continue des exigences en matière de qualité. Face à ces besoins et attentes en constante évolution dans le domaine de l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, le Parlement avait décidé, en 2019, de procéder à une légère augmentation des ressources allouées à la LEEJ. En décembre dernier, le Conseil national et le Conseil des États ont décidé de maintenir la dotation et se sont opposés à la proposition du Conseil fédéral visant à réduire les moyens de 2,3 pour cent. Ces décisions traduisent non seulement **le large soutien démocratique** dont bénéficie le programme, mais témoignent également de son efficacité et de **la réalisation régulière des objectifs qui lui sont assignés.** Le maintien du budget alloué à la LEEJ bénéficie du soutien d'une large coalition, réunissant près de 90 [organisations de la société civile](#) et plus de [15 000 signataires](#).

La LEEJ constitue un instrument essentiel de soutien au fonctionnement et aux activités régulières des associations faîtières, des plateformes de coordination ainsi que des organisations engagées dans le domaine de l'enfance et de la jeunesse. La LEEJ permet également de financer des offres de formation et de perfectionnement ainsi que des projets novateurs ou favorisant la participation active des jeunes. Ces soutiens rendent possibles de nombreuses activités extrascolaires ainsi que la création de structures durables, contribuant pleinement au développement des enfants et des adolescent·e·s en adultes autonomes et responsables.

Il convient en outre de souligner que le potentiel d'économie visé par la réduction des moyens alloués à la LEEJ (1,4 million de francs) reste dérisoire au regard des milliards de francs d'allègements budgétaires envisagés. En revanche, une telle coupe affecterait de manière disproportionnée les associations actives dans le domaine de la jeunesse, lesquelles assurent un encadrement de proximité indispensable.

Pour l'ensemble de ces raisons, UNICEF Suisse et Liechtenstein s'oppose fermement au point 1.5.12 du programme d'allègement budgétaire 2027.

Jeunesse+Sport (J+S)

La loi fédérale sur l'encouragement du sport et de l'activité physique constitue le fondement juridique indispensable à la mise en œuvre efficace du programme Jeunesse+Sport (J+S). Ce programme garantit aux enfants et aux adolescent·e·s un accès encadré à une pratique sportive adaptée, reposant sur les principes de l'intégration sociale, de la promotion de la santé, du développement personnel et de l'épanouissement. Chaque année, [la moitié des 5 - 20 ans](#) de notre pays prend part à une ou plusieurs activités proposées dans ce cadre. Ces offres permettent aux enfants et aux adolescent·e·s de pratiquer des sports en toute sécurité grâce à l'engagement [de plus de 100 000 monitrices et moniteurs formés, ainsi que de plusieurs milliers d'expertes et experts](#).

En 2020, la Confédération a accru ses contributions au programme J+S, reconnaissant ainsi tant la pertinence de ce dispositif que l'engagement des nombreux professionnels qui en assurent le développement continu. En 2013, 555 447 enfants ont participé aux activités proposées dans le cadre de J+S. En 2023, ils étaient 642 008, soit une augmentation de près de 10 pour cent. Le volume global des offres s'est également élargi. Comparé à il y a dix ans, le programme propose aujourd'hui 30 pour cent de cours et de camps supplémentaires. À titre d'exemple, [l'année 2024 a enregistré un record de participation](#) aux camps de ski, avec un total de 128 498 jeunes.

Ces chiffres sont encourageants, bien qu'ils impliquent certaines conséquences financières. Ils reflètent la popularité du programme de J+S ainsi que les effets externes positifs que cet engouement génère pour l'ensemble de la société. Ce succès repose sur un encadrement professionnel et certifié, garantissant aux enfants et aux adolescent·e·s une pratique sportive saine. Le programme contribue également au développement de valeurs [telles que l'altruisme](#), qui ont un effet bénéfique [sur la construction personnelle des jeunes](#). En rendant accessibles des activités de qualité à un coût raisonnable, ces offres jouent un rôle essentiel dans la promotion de l'égalité des chances. Toute réduction du soutien fédéral risquerait d'exclure certaines familles pour des raisons financières. [Une étude publiée en 2024 par Office fédéral du sport \(OFSP\)](#) confirme que des offres telles que les camps J+S sont déterminantes pour encourager l'activité physique et prévenir les inégalités dès le plus jeune âge.

Ces réductions budgétaires vont à l'encontre des objectifs fixés dans l'agenda Jeunesse+Sport 2025, qui visent à élargir l'accès aux offres sportives pour les enfants et les adolescent·e·s. La diminution du soutien accordé à Jeunesse+Sport, mais également aux fédérations sportives, met en péril cet engagement et entraîne des conséquences concrètes: la qualité des activités pourrait en pâtir, tant au niveau des infrastructures que de la formation des moniteurs et monitrices. Cela pourrait non seulement nuire à l'intégration sociale et à la santé des jeunes, mais aussi accroître les risques en matière de sécurité, faute d'un encadrement suffisant.

Une telle réduction compromet également l'égalité d'accès au sport de masse dans l'ensemble du pays, en particulier dans les cantons disposant de ressources plus limitées. Il en va de même pour le financement des installations sportives (CISIN), dont l'entretien et la sécurité dépendent en grande partie de ces contributions fédérales.

Pour toutes ces raisons, UNICEF Suisse et Liechtenstein s'oppose fermement au point 1.5.11 du programme d'allègement budgétaire 2027.

Mobilité internationale

À l'instar du Conseil fédéral, nous soutenons la réassociation de la Suisse au programme Erasmus+. Cet engagement vise à garantir à la jeunesse suisse un accès équitable à la mobilité internationale. Nous estimons que la transmission des compétences citoyennes et la promotion de la démocratie doivent être des éléments essentiels de la politique de mobilité et de la coopération internationale.

La mobilité internationale bénéficie à l'ensemble de la société: les expériences d'échange et les compétences acquises dans ce cadre contribuent de manière avérée à améliorer les perspectives sur le marché du travail. [Selon des études européennes, les étudiant·e·s ayant participé au programme Erasmus ont deux fois moins de risque d'être au chômage un an après l'obtention de leur diplôme que les autres étudiant·e·s.](#) En outre, les jeunes renforcent leurs compétences personnelles et interculturelles, ce qui contribue pleinement à leur développement en tant que citoyen·ne·s responsables. Les séjours à l'étranger et les compétences acquises dans ce contexte représentent une plus-value inestimable pour la Suisse. Depuis 2017, la participation aux programmes d'échange et de mobilité a connu une progression de 50 pour cent, tous niveaux de formation confondus. Dans l'enseignement scolaire et la formation professionnelle, les taux de participation aux différents programmes ont plus que doublé. En revanche, dans l'enseignement tertiaire, la participation est restée limitée à 20 pour cent en raison de ressources insuffisantes, malgré une forte demande (chiffres fournis par [Movetia](#)).

Ces chiffres s'inscrivent positivement dans la dynamique visée par [la stratégie commune de la Confédération et des cantons adoptée en 2017](#) dans ce domaine. Cette stratégie souligne également l'importance des programmes d'échange pour le renforcement de la compréhension entre les communautés culturelles et linguistiques du pays, ainsi que pour la compétitivité et la capacité d'innovation de la Suisse. La réduction budgétaire de 10 pour cent actuellement envisagée va à l'encontre de cette orientation stratégique, et, plus récemment, des objectifs du message FRI 2025–2028, qui prévoit une augmentation progressive du budget alloué à la mobilité internationale jusqu'à 68,7 millions de francs d'ici 2028. La coupe de 2,6 millions de francs prévue pour les activités de 2025 doit être annulée, d'autant qu'une telle mesure compromettrait les préparatifs en vue d'une pleine association de la Suisse au programme Erasmus+.

Enfin, cette question touche directement au principe fondamental de l'égalité des chances. Les montants forfaitaires alloués aux programmes d'échange et de mobilité sont déjà nettement inférieurs à la moyenne européenne. La réduction de 10 pour cent envisagée dans le cadre du programme d'allègement budgétaire 2027 ne ferait qu'amplifier cet écart et restreindrait davantage l'accès à ces opportunités. Chaque jeune devrait pouvoir participer à un échange sans que des obstacles financiers ne freinent son engagement personnel. Il est donc essentiel de renforcer ces programmes et de garantir leur accessibilité, indépendamment des ressources financières des bénéficiaires.

Pour l'ensemble de ces raisons, UNICEF Suisse et Liechtenstein s'oppose fermement au point 1.5.7 du programme d'allègement budgétaire 2027.

Les réductions budgétaires envisagées en 2027 dans ces trois instruments clés représenteraient 1,4 million de francs pour la LEEJ, environ 2,5 millions pour Jeunesse+Sport et 6,5 millions pour la mobilité internationale, soit un montant total de seulement 10,4 millions de francs. À titre de comparaison, le programme d'allègement budgétaire vise, dès 2027, des économies pouvant atteindre jusqu'à 3 milliards de francs par an. Les économies réalisées ainsi au détriment de la jeunesse sont donc marginales au regard des objectifs financiers globaux, mais elles pourraient avoir des conséquences lourdes et durables pour les générations futures.

Gel des dépenses allouées à la CI jusqu'en 2030

UNICEF Suisse et Liechtenstein s'oppose également au gel des dépenses allouées à la coopération internationale (CI) jusqu'en 2030, et appelle le Conseil fédéral à renoncer à la mise en œuvre de la mesure 1.5.1 prévue dans le cadre du programme d'allègement budgétaire. Le crédit-cadre défini pour la période 2025–2028 est déjà sensiblement inférieur, une fois corrigé de l'inflation et rapporté au revenu national brut, à celui des années précédentes. Dans un contexte marqué par une accumulation de crises mondiales, ce cadre budgétaire s'avère d'ores et déjà insuffisant. Les réductions budgétaires supplémentaires prévues pour 2025, ainsi que le plafonnement des dépenses jusqu'en 2030, ne feraient qu'accentuer cette dynamique négative.

Actuellement, le taux de l'aide publique au développement (APD) s'élève à 0,51 pour cent du revenu national brut — et tombe à seulement 0,38 pour cent si l'on exclut les dépenses liées à l'asile sur le territoire national. Avec les réductions projetées, ce taux atteindrait son niveau le plus bas depuis plus de dix ans, pour probablement s'établir autour de 0,34 pour cent. La Suisse s'éloignerait ainsi clairement de la valeur cible de 0,5 pour cent qu'elle a pourtant réaffirmée à plusieurs reprises, et encore davantage de l'objectif de 0,7 pour cent reconnu au niveau international par les Nations Unies. Un tel recul porterait atteinte à la crédibilité de la Suisse sur la scène internationale.

et irait à l'encontre de ses intérêts à long terme. Elle affaiblit sa position sur la scène internationale, son profil de partenaire crédible et solidaire, ainsi que son engagement durable dans des régions où la stabilité et les perspectives d'avenir sont urgemment nécessaires. La coopération internationale ne se limite pas à la lutte contre la pauvreté, elle joue également un rôle essentiel pour prévenir et désamorcer les conflits.

Pour UNICEF Suisse et Liechtenstein, qui fait partie d'une organisation mondiale mandatée par l'Assemblée générale des Nations Unies pour venir en aide à l'enfance, la coopération internationale constitue un levier central pour la réalisation des droits de l'enfant. Les enfants défavorisés dans les zones de crise ont besoin de protection, d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à des conditions de vie dignes; tout ceci constituant des prestations possibles grâce à la stratégie de coopération internationale.

Les réductions budgétaires n'affaiblissent toutefois pas seulement l'impact de la coopération internationale suisse mais également sa capacité à contribuer de manière constructive et responsable aux processus multilatéraux.

Pour l'ensemble de ces raisons, UNICEF Suisse et Liechtenstein s'oppose fermement au point 1.5.1 du programme d'allègement budgétaire 2027.

Au regard des conséquences exposées, nous vous prions de bien vouloir renoncer aux réductions budgétaires envisagées dans le domaine de la jeunesse — en particulier celles touchant la LEEJ, le programme Jeunesse+Sport et la mobilité internationale — de même que dans le secteur de la coopération internationale. Des investissements durables en faveur des enfants et des jeunes, en Suisse comme à l'échelle mondiale, renforcent non seulement une société plus solidaire, plus saine et plus démocratique mais contribuent également à promouvoir la stabilité, les perspectives et les droits de l'enfant au-delà des frontières nationales.

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous porterez à nos préoccupations, et nous nous tenons à votre disposition pour tout échange complémentaire.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente de la Confédération, l'expression de notre haute considération.

Meilleures salutations

Le Comité pour l'UNICEF Suisse et Liechtenstein



Bettina Junker
Directrice Générale

Nicole Hinder
Directrice Child Rights Advocacy